



## DECLARATION FSU – CTA DU 4 JUIN 2020

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Pendant que certains faisaient le récit médiatique du franchissement du Cap Horn, les enseignant.e.s, en liaison avec les CPE, AED et AESH, ont tenté contre vents et marées de garder le contact avec les élèves et de maintenir un lien pédagogique. Les assistantes sociales ont su être à l'écoute des élèves et des familles en détresse, quand les PsyEN ont contribué à maintenir à flots le service public d'information et d'orientation en accompagnant les élèves, les familles et les personnels dans toutes les opérations nécessaires à la poursuite de la scolarité (MDPH, demande de maintien, Parcoursup, CDOEASD...). Les infirmier.e.s de l'EN et les personnels médicaux sont également sur le pont et ont été aussi fortement sollicités pendant le confinement et pour préparer les modalités de la reprise.

Les annonces concernant la réouverture des EPLE faites le jeudi 28, avec une amplitude qui n'était pas attendue dans la plupart des collèges et dans tous les lycées, ont semé une nouvelle confusion dans une période compliquée pour toutes les catégories de personnels, reconnaissons-le. Vos messages aux personnels de direction en témoignent aussi selon nous. Le récit de la « rentrée progressive » télescope en ce moment même la réalité d'une reprise qui se fait sous la forme d'un accueil dégressif en ce qui concerne le nombre d'élèves effectivement concernés. Pour la FSU, cette confusion, qui renvoie la gestion des difficultés au terrain, traduit la tension entre l'impératif économique et l'impératif sanitaire, et reflète les contradictions gouvernementales dont pâtit le système éducatif public dans son ensemble : l'impératif social reste un élément de langage. Pour ces raisons, la FSU s'opposera à la tentation d'ériger en système les conditions dégradées de la fin d'année scolaire, en vue de la préparation de la rentrée 2020.

Elle pointe déjà la contradiction entre le discours sur l'impératif social, et la volonté de mettre en place un système hybride ; non, il n'existe pas deux formes d'enseignement, un en "présentiel" et un en "distanciel" qui seraient en quelque sorte équivalents, ou tout du moins complémentaires, voire d'une même efficacité, et surtout pas pour les élèves issus des milieux populaires qu'on ne parvient pas d'ailleurs à faire revenir. La FSU n'est pas dupe du pragmatisme affiché qui cache en fait une vision idéologique de l'Éducation. La FSU promeut une École démocratique et émancipatrice aux antipodes d'une École libérale qui émergerait à la faveur de la crise, en utilisant le numérique comme catalyseur.

L'École d'après, ce ne peut être une École antidémocratique, à plusieurs vitesses, qui ferait définitivement le choix le choix de la sélection, de l'individualisation et de la compétition engagée avec les réformes imbriquées du lycée, du bac et de Parcoursup. Ce ne peut être une École qui abandonne, en termes de contenus, l'objectif de construction d'une culture commune. Une école qui se replie sur les « savoirs

fondamentaux » et déscolarise des enseignements obligatoires : la FSU, SNEP en tête, fera barrage au dispositif 2S2C, aujourd'hui et en prévision de la rentrée 2020. Ce dispositif, sorti par la porte il y a quelques années, revient par la fenêtre et crée la confusion entre discipline scolaire obligatoire et gestion d'un temps éducatif sportif par des intervenants extérieurs. L'aspect inégalitaire du traitement et de l'accès aux pratiques sportives, pour nos jeunes, au travers de ce dispositif doit être dénoncé ! La même analyse vaut pour tous les enseignements artistiques. Nous devons réaffirmer que le droit à une éducation physique, sportive et artistique est un droit pour toutes et tous et que seule la scolarité obligatoire est en mesure d'assurer cet accès démocratique pour toutes et tous.

L'École commune, c'est celle qui place l'État en position de garant de l'égalité républicaine devant l'Éducation au moyen de ses services publics, partout sur le territoire national, comme la crise sanitaire l'a cruellement rappelé : ce n'est pas celle qui légitime les acteurs locaux en matière d'éducation (cités éducatives), les acteurs associatifs (Agir pour l'École) les acteurs privés comme ceux de l'Edtech.

La FSU promeut un modèle éducatif qui ne cantonne pas les professeurs au rôle de producteurs de contenus et minore à dessein les médiations éducatives. Qui peut croire qu'une « classe filmée » peut sérieusement les remplacer ? C'est pour cette raison, et aussi parce qu'aucune précaution réglementaire n'a été prise, que nous vous avons signalé ce lycée de Boulogne où l'on veut imposer l'installation de caméras dans les salles d'enseignement.

Enfin, l'École promue par la FSU, c'est une École avec des assistantes sociales, des infirmières et des personnels médicaux Éducation Nationale: la FSU s'opposera à tout projet de décentralisation ou d'externalisation des services sociaux et de santé.